MAIRIE DE LA VILLENEUVE SOUS THURY

E DU 31 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances déplacé dans la salle municipal multifonction, afin de respecté les normes sanitaire en vigueur, sous la Présidence de Madame Adeline CLERGOT, Maire.

Nombres de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Représentés : 2
Votants : 10
Absents excusés : 1

Date de convocation : 27 octobre 2020

Objet : à l'ordre du jour :

• Information sur la nomination des 3 membres du contrôle des listes électorales
• Délibération : désignation des 4 membres suppléants du Syndicat des Eaux de la Grivette
• Information au conseil : Présentation du compte rendu de la dernière réunion du syndicat des eaux par Daniel Daubresse, 1er adjoint
• Délibération sur la taxe d'assainissement
• Délibération : Convention d'assistance technique (du département) dans le domaine de l'eau
• Nomination des membres du CCAS
• Délibération : Arrêté municipal permanent : interdiction de stationnement des gens du voyage sur le territoire communal
• Délibération : opposition au transfert automatique de la compétence de PLU au 1er janvier 2020
• Délibération : affectation du résultat 2019 à 2020
• Nouvelle délibération des membres de la commission communale des impôts directs
• Délibération sur la fusion de l'ADTO et de la SAO
• Divers

Etaient présents : Mme Adeline CLERGOT, M Daniel DAUBRESSE, M. Pascal KITTSTEIN, M. Éric BOURDIN, M. Christian PATORA, M. Guillaume PORTENEUVE, M. Rodolphe LAURON, M. Jérôme BARDOU.

Pouvoirs : Nathalie SCHMIDT à Pascal KITTSTEIN ; Mme Valérie PHILIPPE à Adeline CLERGOT

Absents excusés : M. Arnaud BERTIN

Ouverture de la séance par Madame Adeline CLERGOT à 10h32.

M. Rodolphe LAURON a été nommé secrétaire de séance.

• Contrôle des listes électorales : 3 représentants

- Christian PATORA : représentant membre du conseil
- Mme Laetitia GRAMAIN : représentante au Tribunal de Grande Instance
- Mme Marie-Pier PAVEAU : Représentante à la Préfecture de l'Oise

- Mme Laetitia GRAMAIN : représentante au Tribunal de Grande Instance

- Mme Marie-Pier PAVEAU : Représentante à la Préfecture de l'Oise

• EAU et ASSAINISSEMENT :

- Nomination des 4 suppléants au syndicat des eaux de la Grivette :

1 - Erick BOURRRRRDIN
2 - Pascal KITTSTEIN
3 – Guillaume PORTENEUVE
4 - Nathalie SCHMIDT

- Daniel DAUBRESSE en qualité de 1er adjoint, présente le Compte rendu de la dernière réunion du syndicat des eaux de la Grivette et notamment l'augmentation du prix de l'eau par ce dernier.

Le prix de vente de l'eau est fixé par le syndicat des eaux. L'assainissement est fixé par chaque commune (La Villeneuve Sous Thury et Thury en Valois).
Pour la réfection et l'entretien du château d'eau, des travaux de restauration à la charge du syndicat sont prévu.
Pour se faire, l'augmentation du prix de l'eau potable est inévitable. Le syndicat des eaux de la Grivette a proposé 0,90€/m3. Cependant, il a été voté à 0,70€/m3 en application au 1er Janvier 2021.
Au 1er janvier 2021 le prix de l'eau potable sera fixé à 0,70€/m3.

- La taxe d'assainissement actuelle est de 0,15€/m3.

Afin de pourvoir au besoin d'entretien de la station âgée de 10 ans, le conseil délibère sur son augmentation :

MISE AUX VOIX : Augmentation du montant de la taxe d'assainissement en 2021
5 POUR
3 ABSTENTIONS
2 CONTRE
La Taxe d'assainissement augmentera pour 2021.

MISE AUX VOIX AUGMENTATION à 0,30€/m3 la taxe d'assainissement en 2021
5 POUR
3 ABSTENTIONS
2 CONTRE

La taxe d'assainissement au 1er janvier 2021 sera de 0,30€/m3.
La commune continuera de subventionner l'entretient de la station à hauteur d'environ 4000€/an.

NOTA : une mise au norme de la station d'assainissement est imposée courant 2021, tous les 10 ans.

• **Délibération** : Adhésion à la convention d'assistance technique (du département) dans le domaine de l'eau : coût annuel 2,61 € pour l'ensemble de la commune :
POUR : UNANIMITÉ
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

• **Nomination des membres du CCAS** :

- Les Titulaires sont : Erick BOURDIN, Nathalie SCHMIDT, Valérie PHILIPPE, Pascal KITTSTEIN.

- Les Membres de la commune nommés sont : Marc PLAQUET ;

- Les Titulaires sont : Eric BOURDIN, Nathalie SCHMIDT, Valérie PHILIPPE, Pascal KITTSTEIN.

- Les Membres de la commune nommés sont : Marc PLAQUET ; Christelle CALAIS ; Céline BERTIN ; Nicolas BRILLON.

• **Arrêté municipal permanent numéro 06**: interdiction de stationnement des gens du voyage sur le territoire communal.
Le conseil délibère :
POUR : UNANIMITE
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

• **Délibération d'opposition au transfert automatique de la compétence de PLU** au 1er janvier 2020
Le conseil délibère :
POUR : UNANIMITE
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

• **Délibération : affectation du résultat 2019 à 2020**
Nous disposons de 33 457, 36€ au résultat 2019 à basculer sur le budget « recette d'investissement » 2020.
Le conseil délibère :
POUR : UNANIMITE
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

• **Nomination des membres manquants à la commission communale des impôts directs** :
Il manque 12 membres, habitants du village.
Sont nommés, en plus des 12 membres déjà désignés :
CALAIS Christelle
ADAMI Estelle
GAUTIER Alain
DEBUISSON Jean-Pierre
BOULANGER Stéphane
PARFAIT/CAVAZZANA Denis
MOSTAGHEL Ramine Claude
DUTERTE Gwendoline Charlotte
PLAQUET Francis
LYONS-TEBEC Margaux
GRAMAIN David
LEGOUEDEC Philippe

• **Délibération : Fusion ADTO SAO**
Le conseil délibère pour la fusion de l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) et de la SAO (Société d'Aménagement de l'Oise) afin de donner suite à la demande adressée en mairie le 21 octobre 2020.
POUR : UNANIMITE
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DIVERS

- TRAVAUX ENFOUISSEMENT

Abris bus rue du Valois non raccordé (en cours avec M. Foyard société CORETEL)
Marquage au sol Coretel manquant
Reprise enrobés rue St Laurent

- NOEL :

- **NOEL :**

Le conseil a demandé des devis pour la location de luminaires décoratifs. Cependant, Mme le Maire informe que les candélabres n'ayant pas été réceptionnés par la municipalité suite aux travaux, elle ne souhaite pas (pour cette année) installer des luminaires dessus au risque de les endommager.
Le conseil souhaite trier les décorations stockées dans la salle municipale afin de les réutiliser.
Mme le Maire souhaite offrir des chèques/cartes cadeaux aux les enfants et aux personnes âgées de plus de 65 ans

- **HALLOWEEN :**

Proposition de distribution de bonbons dans les boites aux lettres des enfants avec mot de la mairie.

- **COMITE DES FETES :**

Des habitants du village vont organiser le comité des fêtes dans les plus brefs délais. Le conseil municipal les soutiendra au maximum.

- **NOUVEAU PROTOCOLE SCOLAIRE :**

Mme le Maire a été contactée par Mme PALANIAYE, institutrice de La Villeneuve Sous Thury, pour aborder les sujets suivants :
• Demander son accord sur le protocole rédigé pour l'école de La Villeneuve Sous Thury. Mme CLERGOT a donné son accord.
• Afin de subvenir aux besoins sanitaires en vigueur pour la désinfection de la salle de classe. Mme le Maire propose d'augmenter le nombre d'heures de ménage afin de pallier aux nouvelles normes de nettoyage et rédigera un avenant en ce sens, pour une durée déterminée.

- Le Conseil Municipal étudie la possibilité de déplacer le contenaire à verre.

- **VIGIPIRATE**

Mme CLERGOT rappelle que la vigilance est de mise et souhaite qu'un maximum de personne soit sensibilisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h35.

Madame le Maire
Adeline CLERGOT

Pour le Conseil Municipal, Le Maire

Adeline CLERGOT (Maire)		BERTIN Arnaud	
DAUBRESSE Daniel (1er adjoint)		Éric BOURDIN	
Pascal KITTSTEIN (2ème adjoint)		Valérie PHILIPPE	
Rodolphe LAURON (3ème adjoint)		Guillaume PORTENEUVE	
PATORA Christian		Nathalie SCHIMDT	
Jérôme BARDOU			